

COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Coulanges-la-Vineuse
Le 21/05/2021
Madame le Maire, Odile MALTOFF
Aux Conseillers Municipaux

Chers Collègues,
Vous êtes conviés à la prochaine réunion du **conseil municipal** :

Jeudi 27 mai 2021
À 19h00 à la SPL du Pays Coulangeois

Ordre du jour

➤ **FINANCES LOCALES :**

- Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) 2021
- SPL : part variable 2021 et missions spécifiques 2020
- CLECT : transfert de la gestion des installations portuaires à la Communauté de l'Auxerrois
- Adhésion au CAUE pour l'année 2021

➤ **TRAVAUX :**

- Appel à projet DREAL : plantation sur la parcelle ZO 33
- Pharmacie : devenir du bâtiment
- Local de l'ancienne perception : proposition de mise en location

➤ **DIVERS :**

- Tenue du bureau de vote
- PLUI : choix de la phrase d'accroche
- Ancien Presbytère

Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Madame Le Maire

CONSEIL MUNICIPAL

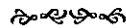
L'an deux mil vingt et un, le 27 mai 2021 à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la SPL du Pays Coulangeois, sous la présidence de Mme MALTOFF Odile, Maire.

Étaient présents : M. DUCHEMIN Philippe, M. GUIBERT Jean-Paul, M. POISSON Jean-Baptiste, Mme Odile MALTOFF, Mme LIPS Elisabeth, M. HEROUART Pierre, M. MOUY Christophe, Mme Magali BERNARD, Mme Marie-Ange LEPROUST, M. Cyril GAUTHIER, M. DUFOUR Damien ; Mme Aurélie CHAMFORT ; Mme GAUTHIER Liliane

Absents excusés : M. Jacques CARBONNEAUX ; M. MOUSSU Noël

Pouvoir : M. Jacques CARBONNEAUX donne pouvoir à Mme Magali BERNARD

Secrétaire : Mme LIPS Elisabeth



Le compte rendu du Conseil Municipal du 13/04/2021 est lu par Mme Odile Maltoff, Maire, et approuvé (14 voix pour).

BUDGET COMMUNAL

1) Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) 2021 : ENEDIS

Mme Le Maire informe les conseillers que la redevance d'occupation provisoire du domaine public par ENEDIS est de 215 € pour l'année 2021.

Vote 14 pour

2) SPL : missions spécifiques 2020

Mme Le Maire informe les conseillers du coût des missions spécifiques communales effectuées par des agents issus de la SPL du Pays Coulangeois telles que : l'encadrement du bus scolaire, l'accueil en bibliothèque des classes et le dépôt de pain, qui est de 7 538.02 €.

La commune est redevable de ce montant auprès de la SPL du pays coulangeois pour l'année 2020

Vote 14 pour

3) SPL : Délégation du service publique enfance jeunesse / part variable 2021

Mme Le Maire informe les conseillers que la part variable pour la délégation du service publique enfance jeunesse est de 8 005.38 € pour l'année 2021.

Vote 14 pour

4) CLECT : transfert de la gestion des installations portuaires à la Communauté de l'Auxerrois

Mme Le Maire informe les conseillers qu'il faille statuer sur le rapport de transfert de gestion des installations portuaires à la Communauté de l'auxerrois même si la commune de Coulanges-La-Vineuse n'est pas dotée de ce genre d'installation.

Mme le Maire présente, dans les grandes lignes, ledit rapport.

Vote 14 pour

COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

5) CAUE : Adhésion 2021

Suite aux nombreuses sollicitations faites auprès du CAUE pour divers projets, Mme le Maire propose d'adhérer, pour l'année 2021, au CAUE, avec un coût d'adhésion de 123.90 € (826 habitants × 0.15 = 826).

Vote 14 pour

6) Subvention des associations

Il est proposé d'allouer aux associations un budget de 8 400 € et de le répartir entre les Associations de la manière suivante :

Associations	Montants
Bibliothèque	1 500
Ferme de la bazine	100
Ciné Panoramic	650
La souille en vadrouille	150
Un grain local	1500
Coulanges de France	4500
Foot Club FC 67	
La tête et les jambes	
Gym Les Sirènes	
Roue Libre	
Total :	8400

Vote 14 pour

TRAVAUX

7) Appel à projet DREAL : plantation sur la parcelle ZO 33

Mme le Maire informe les conseillers que la parcelle cadastrée ZO 33, appartenant à la commune, a été recouverte de gravats, et que la haie, plantée il y a 10 ans a été partiellement enfouie. De plus, des dépôts sauvages perdurent.

L'Etat ayant lancé un appel à projet pour la réhabilitation des sites dégradés, il est proposé de postuler.

Le projet doit atteindre au moins 13 000 € HT et le financement espéré est de 80%. Les dossiers doivent être déposés le 15/06/2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise Mme le Maire à déposer une demande de subvention
- Autorise Mme le Maire à signer tout document s'y afférant

Vote 14 pour

8) Local de la pharmacie : devenir du bâtiment

Mme le Maire propose, dans un premier temps de remettre en location le local commercial ainsi que l'appartement. Si, passé un certain délai, deux mois, aucune demande n'est réceptionnée alors l'ensemble sera mis en vente.

Vote 14 pour

9) Proposition de location du local de l'ancienne perception

Mme le Maire propose de remettre en location ce local avec un loyer mensuel de 500 € par mois.

Vote 14 pour

DIVERS

10) Tenue du bureau de vote

Mme le Maire demande à l'ensemble des conseillers leur disponibilité pour tenir le bureau de vote des élections départementales et régionales qui auront lieu le 20/06/2021 et le 27/06/2021 à la salle des fêtes.

11) PLUI : choix de la phrase d'accroche

Mme le Maire informe les conseillers qu'une phrase d'accroche doit être proposée par le conseil municipal pour le PLUI. (Plan local d'urbanisme intercommunal).

Plusieurs phrases sont proposées :

- « Assurer une qualité de vie et de service, qui donne envie de résider à Coulanges-La-Vineuse »
- « Je cherche un village atypique, accueillant, historique, entouré de vignes où il fait bon vivre. Alors j'habite à Coulanges-La-Vineuse »
- « Assurer services et accueil touristique dans un cadre environnemental et historique de qualité au cœur d'un village viticole pittoresque. »

Aucune proposition n'est validée, le choix sera effectué lors du prochain conseil municipal.

12) Ancien presbytère

Mme le Maire informe que l'ancien presbytère situé 43 rue André Vildieu a été vendu hier, mercredi 26/05/2021.

13) Réfection de la toiture du Musée du pressoir

Mme Le Maire informe les conseillers que le Maître d'œuvre, architecte DPLG, en la personne de M. Cazelles Hervé, a estimé ces travaux de réfection de couverture à 48 700 € HT soit 58 440 € TTC.

La consultation sera effectuée à partir du 1^{er} juin, par une mise en ligne sur la plateforme e-bourgogne, avec une date limite de remise des offres fixée au 25/06/2021 à 12h00.

Votre pour 14

14) Restauration de l'église : Consultation pour la maîtrise d'œuvre

Mme le Maire informe les conseillers que l'ATD a transmis les pièces pour effectuer la consultation afin de retenir un maître d'œuvre. Cette consultation sera effectuée via la plate-forme e-bourgogne et sera également publiée au BOAMP afin de respecter les règles de publicité.

L'Eglise Saint-Christophe étant classée parmi les monuments historiques, seul un architecte du patrimoine peut effectuer cette maîtrise d'œuvre.

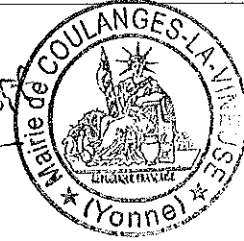
Il est proposé d'effectuer cette consultation du 07/06/2021 au 02/07/2021.

Votre pour

La séance est levée à 22h00.

COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Le Maire,
Odile MALTOFF



**Délibérations prises au cours du
Conseil Municipal Ordinaire du 27/05/2021 :**

- DÉL n°2021-012 – RODP 2021 ENEDIS
- DÉL n°2021-013 – SPL : Missions spécifiques
- DÉL n°2021-014 – SPL : Part variable DSP enfance jeunesse
- DÉL n°2021-015 – CLECT : Installations portuaires
- DÉL n°2021-016 – Subventions associations
- DÉL n°2021-017 – Parcelle ZO 33 : Appel à projet DREAL
- DÉL n°2021-018 – Réfection toiture pressoir : lancement de la consultation
- DÉL n°2021-019 – Restauration Eglise Saint-Christophe : lancement consultation maîtrise d'œuvre
- DÉL n°2021-020 – CAUE : Adhésion annuelle 2021

Prochain conseil municipal

Jeudi 24 juin 2021

A 19h00 à la SPL du Pays Coulangeois